|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 **Conseil des droits de l’homme**

**31ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

**05 au 16 novembre 2018**

**Examen du rapport du Nigeria**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 06 novembre 2018*

 *(14h30-18h)*

***Monsieur le Président,***

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation nigériane à ce 3ème cycle de l'EPU.

Le Togo salue les efforts du Gouvernement nigérian en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme sur tous les plans qui se sont traduits particulièrement par l'élaboration du plan national sur les entreprises et les droits de l'homme.

Le Togo note avec satisfaction la mise en œuvre par la Nigeria de projets visant à améliorer l'efficacité, l'accessibilité, la responsabilité, la transparence et l'équité du système judiciaire et l'adoption du Plan national de relèvement de l'économie et de relance de la croissance.

Soucieux d'apporter sa contribution aux efforts du Gouvernement nigérian, le Togo voudrait formuler les recommandation suivantes au Nigeria :

1) Ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort ;

2) Intensifier les efforts afin d'élaborer et soumettre les rapports périodiques aux différents organes de traités relatifs aux droits de l'homme auxquels il est partie.

Enfin la délégation togolaise souhaite plein succès à la délégation nigériane dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent examen.

**Je vous remercie**